



AVIS DE MANIFESTATIONS D'INTÉRÊT

Services de consultants : Sélection d'un nouveau Commissaire aux Comptes a l'Intention des Institutions et Agences de la Communauté, en vue de la Vérification des Etats Financiers des Exercices 2022 et 2023

1. La Commission de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), dans le cadre de ses activités a l'intention de Sélectionner un nouveau Commissaires aux Comptes a l'Intention des Institutions et Agences de la Communauté, en vue de la Vérification des Etats Financiers des Exercices 2022 et 2023.
2. L'objectif visé, à travers la vérification de ces états financiers préparés conformément aux Normes comptables du Secteur public international (IPSAS), est d'obtenir du Commissaire aux comptes qu'il exprime, pour chacun des exercices visés, un avis professionnel indépendant sur la régularité et la sincérité des états financiers et qu'il confirme que ceux-ci présente une image fidèle des comptes et de la situation financière de chacune des institutions et/ou agences spécialisées de la CEDEAO, ainsi que de ses états financiers.
3. La durée du contrat sera de de deux (2) ans, renouvelable deux fois, conformément aux dispositions de l'article 158 (1-3) du Règlement financier révisé de la CEDEAO. Le contrat sera renouvelé sur la base de la performance du consultant et aussi selon la disponibilité des fonds.
4. La Commission de la CEDEAO, invite les Consultants éligibles (bureaux d'études spécialisés dans l'ingénierie des infrastructures de transport) à manifester leur intérêt en vue de fournir ces services. Les consultants intéressés, éligibles, et qualifiés doivent fournir des informations portant sur leur capacités et leur expérience démontrant qu'ils sont qualifiés pour la fourniture des services de nature similaire. Les critères pour l'établissement de la liste restreinte sont : **(a)** Expérience générale dans le domaine des Audits au cours des 10 dernières années (2012 - 2021) ; **(b)** Devra justifier de l'exécution d'au moins deux (2) missions similaire relatives aux Audits des Etats Financiers avec les normes IPSAS pour les Organisations Internationales de Renoms OU pour les projets financés par les Donateurs au cours des 10 dernières années (2012 - 2021) ; **(c)** Devra justifier de l'exécution d'au moins une (1) mission similaire (Audits des Etats Financiers avec les normes IPSAS) dans la région de la CEDEAO au cours des 10 dernières années (2012 - 2021) ; **(d)** Liste du personnel clé approprié pour la mission (Liste et qualifications) ; **(e)** Devra justifier de la disponibilité de staffs capable de produire des rapports et autres documents pertinents en Français et en Anglais.



NB : Chaque référence (expérience) devra être résumée sur une fiche de projet avec toutes les pièces justificatives pertinentes indiquant les coordonnées des autorités contractantes ou du client afin de faciliter la vérification des informations fournies. Pour chaque projet de référence, les consultants doivent soumettre des extraits de contrats (page de couverture avec le titre et page avec les signatures) OU une Attestation de Bonne Exécution OU un Certificat d'Achèvement.

5. Les consultants peuvent se constituer en groupement en vue d'augmenter leurs chances de qualification.
6. Les critères d'éligibilité, la préparation de la liste restreinte et la procédure de sélection seront conformes à ceux indiqués dans le Code des Marchés de la CEDEAO. Ce dernier est disponible sur le site Internet de la Commission de la CEDEAO à l'adresse www.ecowas.int.
7. Les consultants intéressés peuvent obtenir de plus amples informations ou clarifications aux adresses électroniques mentionnées ci-dessous pendant les heures de travail : **9h00 - 16h00, heure du Nigeria**, (GMT + 1) du **lundi au vendredi (sauf jours fériés)** : sbangoura@ecowas.int avec copie à procurement@ecowas.int; abalde@ecowas.int; ikkamara@ecowas.int; kakinboro@ecowas.int
8. Les manifestations d'intérêts doivent être soumises en version papier dans des enveloppes (**un (1) original signé et trois (3) copies**) à l'adresse ci-dessous, au plus tard le **3 Août 2022, à 11h00 (GMT + 1), Heure du Nigeria**, et doit porter clairement la mention : "**Sélection d'un nouveau Commissaire aux Comptes a l'Intention des Institutions et Agences de la Communauté, en vue de la Vérification des Etats Financiers des Exercices 2022 et 2023**".

Pour livraison en personne ou par courrier recommandé à :

Division Passation des Marchés

Direction de l'Administration Générale,
1er Etage du Siege de la Commission de la CEDEAO,
Plot 101, Yakubu Gowon Crescent,
Asokoro District, Abuja, NIGERIA.

9. Les langues de travail sont le **Français et l'Anglais**. La manifestation d'intérêt sera soumise en langue **Française ou Anglaise**.